AVANTAGES EN NATURE NTIC

1. Mise à disposition d'un ordinateur fabriqué par l'entreprise et dont le prix public TTC est de 700 euros . L'entreprise accorde 15% de remise au salarié.

AN = (700-15%\*700) \* 0,1

1. Mise à disposition d'un téléphone portable produit par l'entreprise et dont le prix public TTC est de 150 euros. L'entreprise accorde une remise de 45%.

*Il convient de limiter la remise à 30 % pour l'évaluation de l'AN soit 45 euros. Valeur d'acquisition qui sert de base à l'évaluation de l'AN : 150 – 45 = 105 euros.*

*AN = 105\*10% = 10,5*

1. Une entreprise qui commercialise des ordinateurs fournit un ordinateur à un salarié au tarif préférentiel de 1300 euros (prix public de l'ordinateur 2000 euros)

AN : 1300\*0,1 = 130

1. Don d'un ordinateur dont le prix de revient est de 1 800 euros qui est totalement amorti.

(la dérogation antérieure sur les matériels amortis de moins de 2000 euros n’est plus applicable depuis 2019)

AN : 1800\*0,1